



Municipalité de Wentworth-Nord

Usage interne seulement

No de matricule :

No de demande :

Programme d'aide ÉcoPrêt – Règlement 2018-530 Entente finale (Annexe C)

S'il y a eu entente préliminaire, vous devez fournir :

- 1) Une copie du rapport du professionnel ayant réalisé l'étude de sol et les plans de l'installation septique projetée.
- 2) Une copie de la facture finale du professionnel ayant réalisé l'étude de sol et le plan de l'installation septique projetée.
- 3) Une copie des **deux offres** de service obtenues auprès de deux entrepreneurs différents pour le remplacement de l'installation septique.
- 4) Toute autre information jugée nécessaire à l'évaluation de la demande.

S'il n'y a eu entente préliminaire, vous devez fournir également :

- 1) Une copie du rapport du professionnel ayant réalisé l'étude de sol et les plans de l'installation septique projetée.
- 2) Une description de la non-conformité, de la défektivité ou de la situation de contamination de l'environnement de l'installation actuelle, photos à l'appui.
- 3) Une copie des avis de cotisation de la dernière année permettant de confirmer le revenu annuel du ménage.
- 4) Une copie des **deux offres** de service obtenues auprès de deux entrepreneurs différents pour le remplacement de l'installation septique.
- 5) Toute autre information jugée nécessaire à l'évaluation de la demande.

Propriétaire :

Nom:	Téléphone:
Adresse permanente:	Ville: Code postal:
Adresse de propriété à Wentworth-Nord (si différente de l'adresse permanente) :	

Mandataire (Le mandataire doit détenir une procuration signée du propriétaire):

Nom:	Téléphone:
Adresse permanente:	Ville: Code postal:

Entente de financement :

Coûts de l'étude de sol et conception de la nouvelle installation septique (entente préliminaire) :
Estimation du coût des travaux (selon la soumission retenue) :
Montant demandé dans le cadre du programme d'aide ÉcoPrêt :
Modalités de remboursement des coûts sous forme de taxes municipales (incluant le frais administratif de 150\$) : <ul style="list-style-type: none">○ Nombre d'années : _____○ Montant annuel : _____○ Taux d'intérêt : _____○ Date du premier versement : _____

Information complémentaire :

Le requérant ou le mandataire autorisé atteste que l'information et les documents fournis sont conformes à ceux exigés.

L'entente finale de financement remplace et abroge l'entente préliminaire de financement. Par conséquent, les montants accordés dans le cadre de l'entente préliminaire sont transférés à l'entente finale.

Un frais administratif de 150\$ sera facturé par la Municipalité dans le cadre de l'entente préliminaire.

En cas de défaut de paiement des sommes allouées dans le cadre du programme d'aide ÉcoPrêt, le requérant sera assujéti aux recours et aux sanctions qui résultent du non-paiement des taxes foncières.

Signature: _____ Date: _____

Secrétaire-trésorière: _____ Date: _____



Municipalité de Wentworth-Nord

3488, route Principale Wentworth-Nord (Québec) J0T 1Y0
Téléphone : (450) 226-2416 Sans frais : 1-800-770-2416 Télécopieur : (450) 226-2109